

SOCIÉTÉ : **SWISS KRONO S.A.S.**
 SIÈGE : 45600 SULLY SUR LOIRE FRANCE
 N° d'identification : 0125

Les produits désignés ci-dessous sont certifiés par FCBA. Ils bénéficient du droit d'usage de la Marque Collective de Certification CTB-B+ dans les conditions prévues dans les Règles Générales de la Marque et le Référentiel de la Marque.

Activité : **KRONOPLY OSB3 Antitermite**

Station de traitement : **SWISS KRONO S.A.S.**
Route de Cerdon
45600 SULLY SUR LOIRE
FRANCE

Classe d'emploi selon EN 335-1	1	2	3		4
			3.1	3.2	
Conditions de service selon NF B 50-105-3					
Traitement conféré	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
ANTITERMITES					
Procédé de traitement :	Aspersion lamelles / bois pour panneaux				
Produit utilisé :	AXIL 3000				

FCBA atteste la conformité des produits, décrits ci-dessus, au référentiel de certification CTB-B+ dans les conditions définies dans les règles générales des marques CTB.

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés est disponible sur Internet www.fcba.fr.

Seuls les produits accompagnés d'une étiquette faisant référence à la marque CTB-B+ peuvent se prévaloir du présent certificat.

N° de certificat : 501-18-2287
 Annule et remplace N° : 501-16-2099
 Date d'édition : 08 novembre 2018
 Valable jusqu'au : 07 novembre 2021
 Nombre de pages : 1

LE DIRECTEUR CERTIFICATION

ALAIN HOCQUET